

ÉDUCATION AUX DANGERS DES MINES (MRE) QUESTIONNAIRE

Rapport de l'Observatoire des Mines 2005

Si vous menez un programme d'Education aux dangers des mines ou un programme de Liaison Communautaire, merci de répondre aux questions ci-dessous.

Pays: _____ Région/Ville: _____

Organisation: _____ Intitulé du programme: _____

Contact: _____ Email: _____

1) **Type de programme:** Cochez X dans les cases correspondantes

Liaison Communautaire	Éducation aux dangers des Mines (MRE)
Maître d'ouvrage: Organisation de déminage Organisation d'Education aux dangers des mines Organisation où déminage et MRE sont intégrés	Comme une activité à part entière De façon intégrée au déminage

2) Décrire brièvement **les activités MRE** (échelle, ressources, bénéficiaires, buts et objectifs): _____

3) Travaillez-vous directement ou via des **partenaires et/ ou les autorités nationales de la lutte anti-mines**

Direct _____ Via un partenaire _____ Les 2 _____
Merci de préciser (qui, où, depuis combien de temps, comment) _____

4) À combien s'élève le **budget annuel** du programme? _____

5) Quelles sont ses **sources de financement**? _____

6) **Les activités MRE sont-elles coordonnées** par le centre de lutte anti-mines national (ou équivalent)? OUI/NON

7) **Le groupe de coordination MRE est-il intégré** au Centre National de lutte anti-mines (MAC) ou équivalent? OUI/NON

Décrire si celui-ci joue un rôle dans la détermination des priorités et des programmes: _____

8) Existe-t-il dans ce pays **une version nationale des IMAS** (Standards Internationaux pour la lutte anti-mines)? OUI/NON
Si oui, qui était chargé de la développer? _____

9) Les standards IMAS ont-ils été **traduit** dans la langue locale (si important) OUI/NON Si oui, qui l'a fait?
? _____

10) Quelle **formation** les éducateurs MRE ont-ils reçu? Qui organise et anime ces formations? _____

11) Merci de décrire qui sont les **groupes bénéficiaires ou prioritaires** pour le MRE : _____

12) Est-ce que les organisations MRE savent pourquoi il y a des accidents? Est-ce parce que les gens sont:

Inconscients:	Pas informés:
Imprudents:	Mal informés:
Téméraires:	Autres:

13) Merci de décrire et de donner des exemples d'**activités MRE** mises en place (c'est-à-dire: comment l'information est-elle diffusée après des bénéficiaires?) Exemple: au moyen des médias, à base communautaire... _____

14) Quelle est la **taille moyenne d'un groupe** assistant à une séance MRE? _____

15) **Le MRE est-il lié d'une façon ou d'une autre aux activités de déminage** ? Est-ce le cas, ou bien ces deux activités opèrent de façon indépendante? _____

16) Les activités de MRE ont-elles engendrées **des demandes de déminage** émanant des communautés? OUI/NON

Si oui, combien? _____

17) Combien se sont concrétisées par des **actions de déminage**? _____

18) Qui **met en oeuvre le MRE**?

Personnel MRE Personnel de Liaison Communautaire Démineurs Chefs de communautés?

Autres (décrire): _____

12) Le programme a-t-il fait l'objet d'une **évaluation**, interne ou externe, listez les résultats ainsi que les mesures prises, et attachez l'évaluation _____

Décrire comment l'**impact ou l'efficacité du MRE est mesuré** (comment sait-on que "cela marche")? Et énumérez les indicateurs utilisés? _____

Nombre de participants aux séances MRE en **2004**? _____

Nombre **d'enfants**? _____ Nombre **d'adultes**? _____

D'autres commentaires? _____

Complété par: _____

Position au sein de
l'organisation : _____

Signature: _____

Lieu: _____

Date: _____

MERCI DE VOTRE COOPERATION ET MERCI DE BIEN VOULOIR RENVoyer LE QUESTIONNAIRE COMPLETE AVANT LE:

À _____

EMAIL/FAX _____

TERMINOLOGIES DE LA LUTTE ANTI-MINES

Merci de transmettre le questionnaire ci-dessus aux acteurs de la lutte anti-mines. Ne pas joindre la partie ci-dessous relative aux définitions, pour votre information seulement.

Éducation aux dangers des mines (MRE)

D'après les IMAS (Standards Internationaux de lutte anti-mines)), l'Education aux dangers des mines est définie comme :

Un processus visant à minimiser le nombre de victimes civiles et d'accidents par mines et autres engins explosifs; à soutenir les activités de lutte anti-mines et à faciliter le développement. L'éducation aux dangers des mines promeut l'adoption de comportements sûrs par les groupes à risque, et apporte un lien entre les communautés affectées, les autres activités de la lutte anti-mines, l'urgence et le développement. L'éducation aux dangers des mines (MRE) est une composante essentielle de la lutte anti-mines. Celle-ci comprend 3 composantes étroitement liées et interdépendantes: a) la Liaison Communautaire ; b) l'information publique et c) l'éducation et la formation. La Liaison Communautaire est aussi une composante de la lutte anti-mines.

(Source : IMAS 04.10, Définitions 3.126, amendé le 1^{er} janvier 2005).

Les objectifs du MRE:

Ainsi, l'Education aux dangers des mines a trois objectifs principaux:

A) - Réduire le nombre de victimes par mines et autres engins explosifs.

Ainsi, même si la discipline s'appelle Education aux dangers des *mines*, on cherche à prévenir du danger quel que soit le genre d'armes: engins explosifs, mines anti-charres, mine anti-véhicule, munitions abandonnées etc. Pour atteindre ces objectifs, on utilise différentes stratégies, comme la collecte et l'échange d'informations, le plaidoyer, et le développement de capacités locales. Toutes ces stratégies visent à :

- Apporter informations et formation aux populations à risque, et
- Là où c'est possible, *échanger* des informations avec les communautés affectées ; et
- Fournir des informations, et *plaidoyer*, avec les acteurs de la lutte anti-mines, du développement et de l'humanitaire.

B) Soutenir la réalisation d'autres programmes de lutte anti-mines

Tels que, le déminage (Enquête, marquage, dépollution, EOD...), l'assistance aux victimes de mines (physiques et psychologiques, réhabilitation et réintégration sociale des victimes), la destruction de stocks (dont les munitions abandonnées et les munitions dont les foyers disposent encore) ; et le plaidoyer pour interdire les mines anti-personnelles (dont le soutien à la Campagne International de lutte contre les mines ICBL et d'autres traités internationaux sur les mines et autres munitions).

Le MRE peut aussi soutenir d'autres activités de lutte anti-mines, comme la coordination, le contrôle qualité, l'analyse des besoins et la planification, la hiérarchisation des priorités. En effet, le MRE peut faciliter l'atteinte de ces objectifs grâce à l'échange d'informations entre communautés affectées et le secteur de la lutte anti-mines. Ce processus de mise en liaison et de plaidoyer est appelé Liaison Communautaire.

C) Soutenir le développement des communautés.

Les organisations de MRE pensent souvent que l'obstacle principal à l'adoption de comportements non à risque par la population n'est pas seulement l'ignorance ou encore l'irresponsabilité, mais le manque d'alternatives appropriées lequel « force » la prise de risque par les populations. Même si la population sait qu'une zone ou une activité est potentiellement dangereuse, mais a tout de même besoin d'entrer dans cette zone pour puiser de l'eau, collecter du bois ou de la nourriture afin de survivre, ou encore ramasser des engins explosifs afin de vendre la partie métallique et gagner un peu d'argent, dire à la population que cet acte est dangereux est à la fois inutile et irrespectueux. C'est la raison pour laquelle nous devons nous efforcer d'identifier des solutions réalistes afin d'aider les communautés. Certaines de ces solutions peuvent avoir à faire avec la lutte anti-mines, d'autres peuvent être du domaine de l'aide au développement. À nouveau, ce processus de liaison et de plaidoyer est ce qu'on appelle la liaison communautaire.

Liaison Communautaire

Voir plus bas...

L'information publique

Consiste à diffuser des informations auprès des communautés et des groupes à risque, afin de réduire le risque d'accidents par mines/ UXO. Cet échange d'informations a pour but de sensibiliser la population aux dangers des mines ainsi que de promouvoir l'adoption de comportements sûrs.

L'information publique utilise généralement la communication de masse, une forme de communication à sens unique faisant appel aux médias de masse (télé, radios, journaux...). Ces moyens de communication permettent de disséminer des informations et des conseils cruciaux à un grand nombre de personnes, de façon rapide, tout en étant peu coûteux. Au contraire des autres activités de MRE, l'information publique peut être un projet à part entière mis en place indépendamment, et souvent de façon préalable à d'autres activités de lutte anti-mines.

Dans une situation d'urgence humanitaire, du fait des contraintes de temps, et du manque de données précises sur la situation, l'information publique est souvent le moyen le plus pratique pour disséminer des informations sur la sûreté afin de réduire le risque. De même, l'information publique peut être un des composants, d'une stratégie plus large de réduction du risque au sein d'un programme de lutte anti-mines, apportant soutien aux activités de MRE à base communautaire, de déminage et de plaidoyer.

Éducation et Formation

Il s'agit de toutes les activités de formation et d'éducation dont le but est de réduire le risque d'accidents par mines et autres munitions par le biais de la sensibilisation aux dangers des mines auprès des groupes et des communautés à risque, et de promouvoir l'adoption de comportements sûrs.

C'est un processus à double sens, qui implique la diffusion et l'acquisition de connaissance, d'attitude et de pratique via la formation et l'apprentissage. C'est pour cela que l'éducation et la formation sont davantage destinées aux populations et aux communautés à risque, utilisant des messages et des stratégies plus spécifiques, plus adaptés aux groupes à risque. Alors que l'Information Publique reste générale.

Les activités d'éducation et de formation peuvent être conduites dans des environnements formels ou informels. Par exemple, ceci peut comprendre : éducation scolaire via les enseignants, éducation à domicile, transmission des parents vers l'enfant ou de l'enfant vers les parents, éducation d'enfant à enfant, éducation des pairs (via le milieu professionnel ou les loisirs), la formation du personnel humanitaire ou bien l'incorporation de messages auprès des praticiens de la santé et autres domaines de la sécurité.

À qui est destiné le MRE :

Il est crucial pour un programme efficace de MRE d'identifier de façon claire qui est le bénéficiaire et quelle est la nature du risque. Différentes raisons peuvent conduire à des prises de risque, et plusieurs facteurs peuvent freiner l'adoption de comportement sûrs. On peut regrouper les personnes qui prennent des risques selon cinq catégories principales :

Les inconscients (ils ignorent l'existence du danger, typiquement : les réfugiés et les enfants) ;

Les non-informés (ils connaissent l'existence des mines mais ignorent les règles de sécurité, typiquement : les personnes déplacées ou les enfants plus âgés) ;

Les mal-informés (la personne a reçu un mauvais message, ou la personne pense, de façon erronée, qu'elle est en connaissance des comportements sûrs – typiquement : les anciens soldats)

Les imprudents (ils connaissent les règles de sécurité mais ne les appliquent pas - typiquement les adolescents mâles); et

Les téméraires malgré eux (ils n'ont pas d'autre choix que de prendre des risques – typiquement les adultes dans des zones à impact élevé qui ont besoin de subvenir aux besoins de leurs familles)

#

Liaison Communautaire – Une Introduction

Le rapport 2005 de l'observatoire des mines sera différent des précédents parce qu'il exigera de vous d'examiner ainsi que de rapporter tant les questions relatives à la Liaison avec les communautés que les questions relatives à l'Éducation aux dangers des mines (MRE). Ce document est une brève présentation de ce qu'est la Liaison avec les

collectivités locales, pourquoi elle s'est développée, ainsi que des exemples sur la manière dont cela a été mis en place afin de vous aider dans vos recherches et enquêtes auprès des organisations de lutte anti-mines.

En 2005, les Standards Internationaux de lutte anti-mines (IMAS) pour MRE ont été mis au point et il est attendu qu'ils soient suivis et appliqués par tous les programmes MRE (des standards similaires existent en matière de déminage – vous les retrouverez sur le site : www.mineactionstandards.org). Ceci est particulièrement important car les standards mettent en avant un besoin non seulement pour l'Education aux dangers des mines mais aussi pour la Liaison Communautaire mise en place directement par les organisations MRE (ou ONG de déminage).

D'après les standards IMAS, la Liaison Communautaire est définie comme suit : « il s'agit de collaborer avec les communautés affectées par les mines/UXO afin d'échanger des informations sur la présence et l'impact des mines et UXO, de créer des liens avec les programmes d'action contre les mines et de développer une stratégie de réduction des risques. La liaison avec les communautés vise à assurer que les besoins et les priorités des communautés sont au cœur même de l'élaboration, la mise en place et le suivi des opérations d'action contre les mines. »

La liaison avec les collectivités locales est basée sur un échange d'informations et implique les communautés dans les procédures de décisions, (avant, pendant et après le déminage), de façon à établir des priorités dans l'action contre les mines. De cette manière, les programmes d'action contre les mines visent à être inclusifs, centrés sur les communautés, et assurant au maximum la participation de toutes les sections de la communauté. Cette participation implique une planification, une mise en oeuvre, un suivi et une évaluation conjoints des projets. La liaison avec les communautés fonctionne aussi afin de développer au sein des communautés des stratégies spécifiques de sécurité intérimaires promouvant des changements individuels et collectifs de comportements. Celles-ci sont destinées à réduire l'impact des mines et UXO sur les personnes individuelles et sur les communautés jusqu'au jour où la menace soit totalement écartée.

En général, le MRE est réalisé par les organisations spécialisées dans le déminage (comme MAG) ou les ONGs de développement qui ont une capacité de déminage (comme HI ou NPA).

Des organismes de sensibilisation qui ne sont pas rattachés à des activités de déminage entreprennent aussi des programmes de MRE suite à l'expérience et la spécialisation acquises dans des domaines comme l'éducation, la protection et des secteurs similaires d'intervention (par exemple ICRC, UNICEF).

Les équipes de déminage ont souvent connu la même expérience en termes de frustration et manque de communication lorsqu'il s'agit d'échanger avec les populations aux alentours des zones de déminages. Par exemple:

- Le vol ou la disparition de matériel de marquage des champs de mines - entraînant du retard dans les délais et l'éventuel mise en danger des équipes de démineurs.
- Les troupeaux des bergers et des fermiers locaux traversant les terrains en cours de déminage – entraînant du retard dans les délais et l'éventuel mise en danger des équipes de démineurs.
- Un “refus” apparent des communautés à utiliser les terrains une fois déminés.

- Les communautés se plaignant qu'une « mauvaise » zone, de leur point de vue, a été déminée en priorité.
- Les équipes de déminages se plaignant de se sentir malvenus, ou traités avec méfiance.
- Beaucoup de temps et de ressources consacrées à déminer des zones qui ont finalement révélé ne pas contenir de mines ou d'UXO.

Pendant ce temps, les communautés se sont souvent plaintes :

- De ne pas être informées de ce qu'il se passait - pour qui les démineurs travaillaient, qui était responsable, pourquoi étaient-ils là et comment les terrains ont-ils été priorisés ?
- Ne pas être consultées sur la période favorable pour commencer le déminage de manière à ce que celui-ci n'ait pas lieu en même temps que l'utilisation saisonnière des terres.
- De ne souvent pas être informées de la fin des opérations de déminage, ou de leur suspension pour des causes météorologiques.
- De ne pas bénéficier de plus de clarté sur comment les terrains sont priorisés.

Par conséquent, la liaison avec les communautés a été perçue comme un moyen d'améliorer la communication. Cette dernière a elle-même permis aux équipes de déminage de travailler plus efficacement grâce à l'accroissement de la coopération et des renseignements fournis par les collectivités locales, parallèlement à une implication de ces collectivités avec un bien meilleur sens d'appartenance et de compréhension de ce qui est en train de se passer, pour qui, pour combien de temps et pourquoi.

La liaison avec les collectivités locales peut aussi jouer un rôle dans le processus de hiérarchisation des priorités. Dans la plupart des programmes d'action contre les mines, le manque de données économiques et sociales provenant des collectivités entrave à tous les niveaux les opérations, de la planification jusqu'à la mise en place. Dans beaucoup de pays, si ce n'est pas tous les pays, -la hiérarchisation des priorités- et souvent le déminage, ont été initiés avant même la finalisation d'une Etude détaillée (de niveau 1) de tout le pays (ou des zones affectées). Les activités de liaison avec les communautés peuvent, et ont fourni une alternative significative, afin de hiérarchiser les priorités.

La liaison avec les communautés consiste en quatre activités clefs :

- La collecte d'informations: sur la localisation, la nature et *l'impact* du problème des mines/UXO pour prioriser les activités en fonction des besoins et de l'impact.
- L'échange d'informations: réseau, négociation et contact permanent avec tous les acteurs.
- Promouvoir la réduction des risques des mines : promouvoir des voies alternatives qui s'adaptent aux particularités des communautés affectées. Cela peut, *mais pas toujours*, inclure le MRE, si et lorsque c'est nécessaire.
- Évaluation et suivi de l'impact des actions de déminage.

Les activités ci-dessus se divisent en trois étapes

Première étape : Avant le déminage

- Une collecte d'informations afin de prioriser les activités, auprès par exemple des autorités régionales, hôpitaux, Gouvernements, militaires, ONG, etc.
- Un travail détaillé avec les représentants de tous les secteurs de la communauté en collectant des informations sur la nature spécifique de la menace.
- Avant que l'organisation soit impliquée, faciliter la compréhension des conditions socio-économiques des communautés, (en vue de pouvoir mesurer les changements et de fournir des analyses de besoins et des évaluations) et l'accès aux terres, aux soins médicaux, à l'éducation, aux pâturages, à l'eau, au bois de chauffage etc....
- Toutes ces informations sont renvoyées auprès des équipes de déminage pour les aider à hiérarchiser les priorités, planifier leurs tâches etc.

Deuxième Etape: pendant le déminage

(Y compris la préparation et le planification détaillée préalables au commencement du déminage)

- Se mettre d'accord avec les communautés sur les détails du travail : où cela va commencer, ce que cela va impliquer, combien de temps cela est supposé prendre, comment les communautés peuvent aider.
- Informer les communautés quant à la progression du programme de déminage, le chronogramme des activités etc.
- Impliquer activement les communautés en leur confiant la responsabilité de la maintenance des signes de marquage des champs de mines, et la surveillance des enfants et animaux dans et autour des champs de mines.
- Maintenir des relations étroites avec les acteurs comme les organisations internationales, les ONG, gouvernements, personnes etc. sur la progression des activités
- Si nécessaire, former à la sensibilisation aux dangers des mines les secteurs les plus concernés/vulnérables de la société.

Troisième Etape : Post- déminage

- Transmission aux communautés des terrains déminés tout en indiquant les zones déminées et les zones de danger potentiel.
- Évaluation du travail effectué, en vue de capitaliser l'expérience afin d'améliorer l'impact de futurs programmes.
- Mettre en relation les communautés avec les organisations proposant une aide post-déminage incluant l'assistance à la réhabilitation des ressources/infrastructures quelle qu'en soit la forme.
- Retourner périodiquement dans ces collectivités pour évaluer l'utilisation des terres, et mettre à jour les informations socio-économiques de base pour aider à la compréhension de l'impact du déminage